

ORDONNANCE COLLECTIVE

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2021-03r01-Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement par électroconvulsivothérapie

Objet : Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement par électroconvulsivothérapie

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2020-11-24	2024-01-24
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif des infirmières et infirmiers	2020-11-23	2024-01-11
Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2021-02-03	2024-02-07

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	Direction de santé publique (DSPub)	
	Direction du programme jeunesse (DJ)	
	Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)	
	Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)	
X	Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DDITSADP)	Tous
X	Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (DSAPA)	Tous
X	Direction des programmes Santé mentale, Dépendances et Itinérance (DSMDI)	Tous
X	Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSISP)	Tous
	Direction des services professionnels (DSP)	
	Direction des services multidisciplinaires (DSM)	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usagers inscrits, hébergés ou admis pour lesquels il est envisagé un traitement d'électroconvulsivothérapie (ECT) ou pour qui un traitement d'entretien est nécessaire.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique
- Exercer la surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon l'ordonnance

INDICATIONS

Lorsqu'un traitement d'électroconvulsivothérapie (ECT) est envisagé ou qu'un traitement d'entretien est nécessaire.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Prévenir les complications associées à un traitement par électroconvulsivothérapie.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication

PRÉCAUTIONS

- Ces examens sont minimalement requis
- Des examens complémentaires peuvent être demandés selon le profil de la personne

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical : *PRO-2021-03r01-Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement pour électroconvulsivothérapie.*

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Aucune

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés lors de la révision

Emmanuelle Lepire, conseillère-cadre en soins infirmiers
Isabelle Murray, conseillère en soins infirmiers
Simon Patry, psychiatre

Institut universitaire en santé mentale de Québec (2015). *Évaluation lors de traitements d'ECT.*

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Médecin traitant ou médecin de garde.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Médecin traitant ou médecin de garde.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE



Directrice des soins infirmiers et de la santé physique
Mme Sandra Racine

2024-02-07

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2024-02-07

Date